

Luxinnovation

Avis de marché

Procédure : 15 dialogue compétitif

Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 31/08/2025 17:00

Lieu : Luxinnovation, 5 avenue des Hauts-Fourneaux L-4362 ESCH-sur-ALZETTE

Intitulé : Externalisation d'un service de sécurité informatique

Description : Externalisation (déploiement et maintenance) d'un Security Operations Center As a Service (SOCAAS) appliqué la totalité du Système informatique de Luxinnovation.

Critères de sélection : Toute demande d'obtention du cahier des charges complet est à adresser au Portail des Marchés publics luxembourgeois, munie des pièces suivantes :

1- Le Document unique de Marché européen (DUME) disponible via le lien suivant:

<https://marches.public.lu/fr/procedures/dossier-soumission/dume.html>

2- les statuts du soumissionnaire ;

3- les bilans, les comptes de pertes et profits et une lettre d'auditeur pour les 3 dernières années consécutives ;

4- un extrait récent reprenant la composition actuelle des organes dirigeants (conseil d'administration ou gérance) ;

5- une lettre de la Direction attestant que la structure est en règle vis-à-vis ses obligations fiscales et sociales pour l'année en cours ;

6- Les éléments attestant de la capacité technique et professionnelle à exécuter un marché de cette nature :

A) son expérience dans le domaine ;

B) les certifications obtenues : SOC 2 Type 2, ISO/IEC 27001,

Modalités visite des lieux/réunion d'information : Sur rendez-vous uniquement, dans les locaux de Luxinnovation, 5 avenue des Hauts-Fourneaux L-4362 ESCH-sur-ALZETTE

Conditions d'obtention du dossier : En raison de la sensibilité de l'objet du présent dialogue compétitif, le cahier des charges complet ne sera transmis qu'aux soumissionnaires répondant aux critères listés ci-dessus..

Réception des plis : Demande d'accès au Cahier des charges complet jusqu'au 31 août 2025 (31/08/2025) 17h, au plus tard. Les questions peuvent être adressées jusqu'au 29 août 2025 (29/08/2025) 17h au plus tard.

No. avis complet sur pmp.lu: 2501752

L'utilisation d'un certificat électronique qualifié et l'outil de signature recommandé par le Portail des marchés publics est requis